



VILLE DE BEAUMONT-SUR-OISE

ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE

N° ST-2020-117

En date du 15 juillet 2020

OBJET : MARCHE ET FESTIVAL ADAMA LE 18 JUILLET 2020

NOUS, Jean-Michel APARICIO, Maire de la Ville de Beaumont-sur-Oise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 et L.2213.2,

VU les dispositions du Code de la Route en vigueur,

VU la loi 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,

VU l'instruction interministérielle du 22 Octobre 1963 sur la signalisation routière, (livre I- 8^{ème} partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992,

VU l'arrêté municipal n° 2015-116 du 22 septembre 2015 portant réglementation du stationnement des véhicules,

VU l'arrêté municipal n° 2015-163 du 21 décembre 2015 portant réglementation sur la voirie et l'occupation du domaine public,

VU la demande de Madame Assa TRAORE sollicitant l'autorisation d'organiser, le samedi 18 juillet 2020, une manifestation intitulée « Marche et Festival Adama »,

VU l'avis des services de la Préfecture et de Monsieur le Préfet,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, par mesure de sécurité et de protection des personnes, d'interrompre la circulation des véhicules en tous genres sur différentes voies pendant le déroulement de la manifestation pour permettre le passage des participants,

ARRÊTONS

ARTICLE 1^{er} :

La marche intitulée « Marche et Festival Adama » organisée par Madame Assa TROARE se déroulera le samedi 18 juillet 2020, à partir de 13h30 (départ de la gare de Persan) et empruntera l'itinéraire suivant :

- Rond-Point du Pont, rue Nationale, rue Meunier, rue Léon Godin, place du Beffroi, rue Edouard Bourchy, rue de Senlis, rue Danièle Casanova, rue de Boyenval, rue de Verdun, rue Edmond Turcq, boulevard Léon Blum, chemin du Vieux Pont

Le stationnement des véhicules sera interdit dans les rues suivantes : rue Nationale, rue Edouard Bourchy, rue de Senlis de 9h00 à 19h00 le samedi 18 juillet 2020.

Tout véhicule en stationnement sera considéré comme gênant et enlevé par les services de police aux frais des propriétaires suivant l'article du code de la route R 417-10.

Il est recommandé de déplacer les véhicules dans les rues suivantes, entre 12h00 et 19h00 :

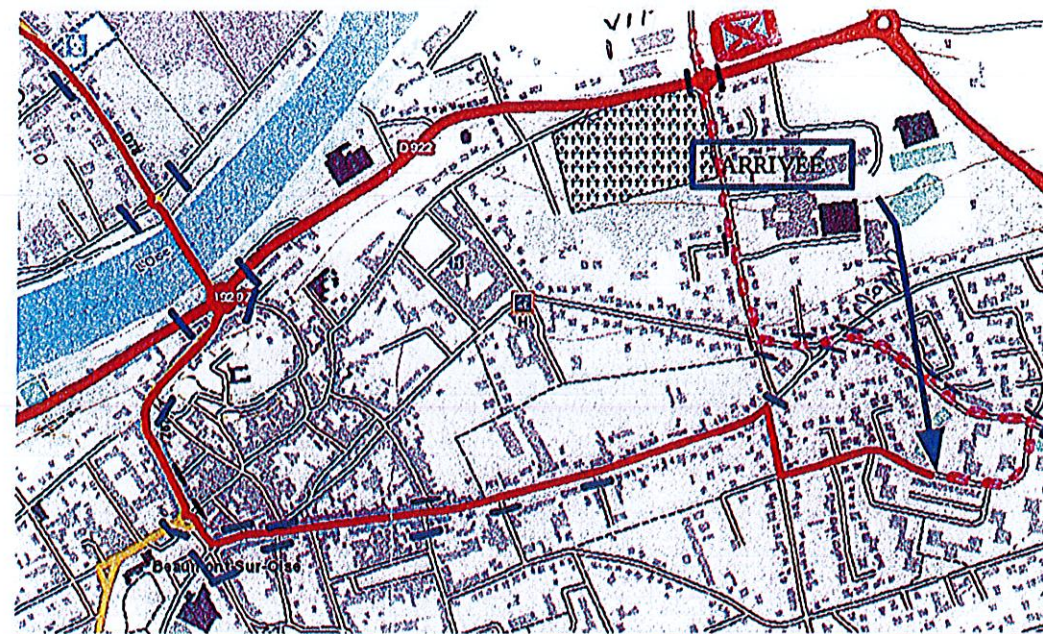
HOTEL DE VILLE
Direction des Services Techniques
29, rue de Paris – 95260 BEAUMONT-SUR-OISE

Téléphone : 01.30.28.79.79. – Télécopie : 01.39.37.68.81.

- Rond-Point du Pont, rue Meunier, rue Léon Godin, place du Beffroi, rue Danièle Casanova, rue de Boyenval, rue de Verdun, rue Edmond Turcq, boulevard Léon Blum, chemin du Vieux Pont.

ARTICLE 2 :

Le défilé s'achèvera à 21h00. Les organisateurs et les manifestants sont autorisés à utiliser et à occuper la Plaine de Jeux située chemin du Vieux Pont.



ARTICLE 3 :

La circulation des véhicules en tous genres sera interrompue, à l'avancée des participants, sur l'itinéraire cité à l'article 1er.

ARTICLE 4 :

Il appartiendra aux organisateurs en nombre suffisant, de signaler et de prendre toutes dispositions utiles pour garantir la sécurité sur le parcours se situant sur le territoire de la commune.

DIFFUSION :

Le Demandeur,
Madame la Directrice Générale des Services de la Ville,
Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,
Monsieur le Responsable de la Police Municipale,
Madame la Responsable de la Voirie,
La Gendarmerie de PERSAN,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Val d'Oise,
Monsieur le Capitaine des Sapeurs-Pompiers de BEAUMONT-SUR-OISE,
Monsieur le Responsable de la société Sèpur,
Madame la Directrice du syndicat Tri-Or,
Monsieur le Responsable de la société KEOLIS VAL D'OISE,
Monsieur le Responsable du SMUR,
Ainsi que tous les Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du Présent arrêté.

Fait à BEAUMONT-SUR-OISE, le 15 juillet 2020

Le Maire,
Jean-Michel APARICIO



HOTEL DE VILLE
Direction des Services Techniques
29, rue de Paris – 95260 BEAUMONT-SUR-OISE

Téléphone : 01.30.28.79.79. – Télécopie : 01.39.37.68.81.